

Objet:Loi sur la fin de vie

Date:2026-07-07 19:22

De:Pierre S. <[REDACTED]>

À:Aurélien Pradié (boîte publique) <aurelien.pradie@assemblee-nationale.fr>

Cc:contact@choisirmafindevie.org

Bonjour Monsieur Pradier.

Le projet de loi sur la fin de vie revient à l'assemblée Nationale le 15 Juillet.

Depuis sa création, nous avons, ma femme et moi, adhéré à l'association "Le Choix (Citoyens pour une mort choisie)". Mon épouse fut Infirmière pendant 41 années. Autant vous dire qu'elle a vécu des moments difficiles en accompagnant un grand nombre de fins de vie. Elle a été confrontée aux limites des soins palliatifs. Elle ne pourra témoigner de rien : Elle est morte !

Me concernant, je n'ai pas eu le même vécu, mais je suis en rémission d'un cancer et j'appréhende l'avenir. J'ai été anesthésié 6 fois (pour différentes raisons) : C'est merveilleux, on ne se rend compte de rien et quand on se réveille on ne ne réalise pas ce qu'on vient de vous faire. À partir de ce constat, je veux éviter une agonie douloureuse, consciente ou pas. Par pitié, si la partie est perdue, NE ME RANIMEZ PAS !

Ce n'est apparemment pas votre approche et je respecte vos convictions. Néanmoins lorsque vous voterez, le 15 juillet, le ferez vous à titre personnel ou en tant que représentant de vos électeurs ? C'est votre fonction ! Tiendrez-vous compte des sondages qui ont été faits ?

Il m'a semblé utile de joindre le projet de loi de l'association.
Ci-dessous le lien direct pour obtenir le pdf.

<https://choisirmafindevie.org/wp-content/uploads/2024/03/Le-Choix-Proposition-de-loi-15042024.pdf>

Cordiales salutations.

Pierre S.